

Aubaud

Requête pour maintenue de noblesse (1669)

Pierre et René Aubaud présentent une requête à la Chambre de réformation de la noblesse en Bretagne afin d'être maintenus dans leur qualité qu'ils ont précédemment défendue dans leurs inductions, à Rennes le 22 juin 1669.

Du 22^e juin 1669

Titre d'Aubaud du Perron

Requete présentée aux commissaires susdits le 22^e de juin de l'an 1669 par Pierre et René Aubaud, ecuyers, s^{rs} de la Commerière et du Verger, enfans de Jean Aubaud, vivant ecuyer, s^r du Perron et de demoiselle Perrine Le Vayer, sa femme, aux fins d'estre maintenus dans la possession de leur noblesse qu'ils avoient sufisamment justifiée, cet acte signé René Aubaud.

Dans cette requete est énoncée entre autres actes une aquisition faite l'an 1565, par Jean Aubaud, demeurant dans la maison de la Durantaie,



■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 30267 (Carrés de d'Hozier 38), folio 180.

■ Transcription : **Loïc Chermat** en novembre 2022.

■ Publication : www.tudchentil.org, mars 2023.